

porte pas seulement la santé de l'ouvrier ; il vide sa bourse. En prenant les calculs du docteur Richer, soit 27 litres par tête d'habitant, si nous retranchons les femmes, nous arriverons à porter au double, soit à 54 litres la consommation masculine ; en défalquant les garçons au-dessous de 15 ans et ceux qui ne boivent pas d'alcool, il n'est que juste de mettre à la charge de l'ouvrier qui a l'habitude de boire 75 à 80 litres par an. Prenons 70 litres et admettons que la dépense annuelle de ce chef est de 140 francs. Est-il exagéré de dire qu'ayant voulu chercher comment pourrait se faire une épargne de centimes, nous avons trouvé une épargne de francs ? Le résultat est acquis : un nombre considérable d'ouvriers à Amiens peuvent, avec un léger effort, diminuer leur consommation et se ménager une source d'économies.

Que doivent-ils en faire ! Ils doivent songer tout d'abord à la Société de secours mutuels. Il en a été fondé une en 1852 ; pour 65 centimes par quinzaine un homme (pour 39 centimes une femme) est soigné, s'il est malade, reçoit des médicaments et un secours de chômage ; malgré ces avantages, peut-on croire que la Société ne compte que 573 hommes et 305 femmes seulement ? Ces chiffres m'avaient semblé à peine dignes de foi, lorsque je reçus le rapport du ministre de l'intérieur qui vient d'être adressé au président de la République sur les Sociétés de secours mutuels en France. J'y trouvai quelques indications moins décevant. En 1883, trois sociétés s'étaient fondées à Amiens : celle des ouvriers galochiers, celle de l'Union des ferblantiers zingueurs, celle de l'Union des couvreurs, plafonneurs. En 1885, la Mutuelle de la Somme pour les garçons de café et de restaurant, en 1887, la société des voyageurs et employés de commerce s'étaient formées. Espérons donc qu'un mouvement de reprise se produit autour de vous, qu'on commence à comprendre quels avantages considérables l'ouvrier peut se procurer par une contribution qui n'atteint pas cinq centimes par jour !

Vous avez entendu parler de l'assistance obligatoire contre la vieillesse que mettent en pratique les Allemands. Ne croyez pas à la vertu de l'obligation. Elle supprime le mérite et ne fonde rien de solide. Il n'y a d'efficace que l'épargne libre et c'est son honneur. Avec 100 centimes par jour, je vous l'ai dit, l'ouvrier peut éviter l'indigence et l'hospice dans ses dernières années.

Mais comment s'astreindre au dépôt quotidien ? La Société de secours mutuels exige des participants, leurs versements. Si, du moins, on avait imaginé des bons d'épargne, une sorte de monnaie spéciale ! Là-dessus les publicistes se lamentent, les faiseurs de projet multiplient les combinaisons : on parle de systèmes ingénieux à créer. Ce qui est prodigieux, Messieurs, c'est que tout

mêmes puisqu'elles sont distribuées gratuitement dans tous les bureaux de poste de France.

Oui, nous dit-on, les chiffres matériels sont exacts ! Mais comment échapper aux besoins de chaque jour ? Ne parlons pas des besoins factices, des entraînements plus ou moins excusables. Calculons les charges du ménage, les dépenses impérieusement commandées, les appels de la famille, des enfants qui ont faim, qui ont froid. Contre leurs prières, la résistance est impossible. Oseriez-vous blâmer l'ouvrier si les sous mis de côté pour acheter des timbres-poste et les coller sur le bulletin servent en un soir d'angoisse à acheter du pain chez le boulanger ? Chez l'ouvrier qui souffre, l'épargne quotidienne est une expression vide de sens.

Je me hâte de le reconnaître ; il y a d'autres procédés d'épargne. Dans le règlement des salaires, on voit s'introduire depuis quelques années diverses innovations très heureuses dont la forme varie, mais qui toutes visent au même but : réserver en dehors du salaire quotidien payé par semaine ou par quinzaine, une part supplémentaire qui est remise en bloc à des termes éloignés, parfois à la fin de l'année.

Les primes de fabrication qui améliorent la qualité du travail sont versées à intervalles éloignés. La participation aux bénéfices qui associe l'ouvrier aux profits de l'entreprise et cleve sa condition distribue la part à la fin de l'exercice et le travailleur qui reçoit à la fois 50, 80 ou 100 francs peut distraire plus aisément de cette somme les 36 francs qu'il doit verser à la Caisse des retraites.

A ce point de vue, l'œuvre des Sociétés coopératives de consommation est féconde entre toutes : elles achètent en gros à des prix assez bas, revendent au prix courant du détail. A la fin de l'année, la Société a réalisé un bénéfice : il est porté au compte de l'ouvrier. Dans certaines sociétés, il lui est remis intégralement et il touche ainsi, suivant ses achats, 80 ou 100 francs. Dans d'autres, une moitié de ce pécule est remise à l'ouvrier, l'autre moitié est versée directement à la caisse des retraites. Ainsi, de la Société de consommation naît une sorte d'épargne obligatoire. En Angleterre, où sur tant de points l'esprit d'association a multiplié les œuvres, il existe, 1,151 sociétés de ce genre. En 1888, elles avaient vendu pour 817 millions de marchandises ; les bénéfices s'étaient élevés à 75 millions. Les dividendes des coopérateurs avaient varié entre 80 et 120 francs.

(à suivre)

L'UNION ECONOMIQUE

L'Union économique est le nom d'une très influente revue publiée à Paris

dettes. Les malheureux vont ensuite chercher aux Etats-Unis des conditions économiques plus favorables, ce qui est une perte sensible pour la nationalité canadienne française.

“ Le même problème économique demande donc une solution au Canada comme en France : comment venir en aide à l'agriculture obérée ? Cette solution devrait être plus facile à trouver pour nos compatriotes d'Amérique que pour nous, puisque chez eux la terre n'a pas été capitalisée encore à un taux élevé, et qu'elle n'a pas été grevée de toutes les charges fiscales dont nous sommes fondés à nous plaindre, sans trouver le moyen de nous en affranchir.

“ Il paraît que le taux des emprunts hypothécaires va jusqu'à 8% dans la province de Québec. C'est exorbitant, et cela prouve une organisation défectueuse des institutions de crédit, puisque la dette provinciale est au pair, à 4%. L'organisation du crédit mutuel est donc nécessaire, et l'Association devra y travailler comme l'Union Economique.

“ Mais, dans un pays où la rente de la terre ne peut pas être élevée, si la culture était pratiquée d'après les procédés scientifiques qui assurent le plus grand rendement possible les agriculteurs ne seraient pas ruinés par l'élévation du taux de l'intérêt de leur dette. L'argent bien employé à l'agriculture peut rapporter plus de 8%. Il faut donc aussi répandre l'instruction agricole au Canada, comme en France. L'Association et l'Union économique ont ainsi les mêmes efforts à faire en faveur de la propagande de l'instruction et du crédit agricole.”

Un déménagement, des agrandissements considérables, une installation toute nouvelle, un voyage obligé du directeur de l'ASSOCIATION, nous imposent la nécessité de suspendre la publication de ce journal pour deux ou trois semaines.

N'oubliez pas, néanmoins, que nos ateliers restent ouverts. Patronage sollicité. Adresse : No 68, rue St-Joseph.

tion des climats, de la somme des capitaux, de la sécurité sociale, de l'intelligence, de l'amour du travail et de la force musculaire des différents peuples.

On ne dispose sur la question de la capacité de travail ou de concurrence que d'un nombre restreint de documents. Nous groupons ici les plus curieux de ces renseignements.

Nous trouvons une intéressante tentative d'une classification générale dans une étude sur l'efficacité comparative du travail due à un statisticien anglais M. J. S. Jeans. Bien que cette statistique ne se rapporte qu'au travail agricole il y a assez de ressemblance entre les ouvriers des campagnes et ceux des villes pour qu'on puisse la citer à propos des travailleurs de l'industrie.

L'auteur représente par l'unité la somme de travail fournie dans un temps donné par l'ouvrier anglais. Les autres nations suivent dans cet ordre :

Français, allemands et belges	0,75 à 0,90
Autres peuples de l'Europe	0,60 à 0,85
Hottentots, Métis	0,50 à 0,80
Cafres, Zoulous, etc.	0,40 à 0,70
Indiens de forte race	0,40 à 0,70
Indiens de race inférieure	0,25 à 0,40

Cette classification générale est complétée par celle que Carroll D'Wright, le savant commissaire du travail des Etats-Unis, a adoptée dans son rapport sur les crises industrielles. Voici quel serait l'ordre d'efficacité du travail dans les principales nations commerciales du monde : Etats-Unis, Grande-Bretagne, Belgique, France, Allemagne.

LA COOPERAZIONE RURALE

Nous sommes heureux d'accepter la demande d'échange que *La Cooperazione Rurale*, publiée à Padoue, nous fait l'honneur de nous adresser. C'est une revue périodique dévouée à la propagande des *Caisse de prêts*, des *Cercles Agricoles* et des autres institutions coopératives et de prévoyance pour les campagnes d'Italie. Elle paraît le 15 de chaque mois. Nous croyons que nous pourrions en extraire des études qui intéresseront beaucoup nos lecteurs, aussitôt que nous aurons trouvé un coopérateur obligeant, plus familier que nous avec la langue italienne.

LE GREVISME AUX ETATS-UNIS

Les grèves y sont à l'état permanent. C'est, du reste, un fait malheureusement prouvé que tous les pays manufacturiers—aussi bien dans l'ancien monde que dans le nouveau—sont gravement affectés par cette maladie qui menace de devenir chronique. Cependant les Etats-Unis l'emportent encore dans ce triste tournoi sur l'Angleterre et sur la France.